

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT
du 1er septembre 2025 au **12 juin 2026**

<i>LIBELLES</i>		<i>TARIFS</i>
<i>Externe</i>		<i>4.39 €</i>
<i>Demi-pension 5</i> <i>Forfait 160 jours</i>	<u>Trimestre 1 :</u>	238.05 €
	Septembre à Décembre	
	<u>Trimestre 2 :</u>	179.40 €
	Janvier à Mars	
	<u>Trimestre 3 :</u>	134.55 €
	Avril à Juin (12/06/26)	
<u>TOTAL</u>		552.00 €
<i>Demi-pension 4</i> <i>Forfait 128 jours</i>	<u>Trimestre 1 :</u>	202.40 €
	Septembre à Décembre	
	<u>Trimestre 2 :</u>	154.56 €
	Janvier à Mars	
	<u>Trimestre 3 :</u>	114.08 €
	Avril à Juin (12/06/26)	
<u>TOTAL</u>		471.04 €
<i>Internat</i> <i>Forfait 160 jours</i>	<u>Trimestre 1 :</u>	588.57 €
	Septembre à Décembre	
	<u>Trimestre 2 :</u>	443.56 €
	Janvier à Mars	
	<u>Trimestre 3 :</u>	332.67 €
	Avril à Juin (12/06/26)	
<u>TOTAL</u>		1 364.80 €

Les élèves externes peuvent déjeuner occasionnellement en réservant et réglant 2 jours à l'avance. À compter du **15 juin 2026** et jusqu'au 3 juillet 2026, les repas seront possibles exclusivement sur réservation. Tout repas réservé sera facturé 4.39 € pour les élèves qui étaient DP. Pour les internes, le montant unitaire correspondant au forfait, soit 8.53 € par jour continue de s'appliquer jusqu'à la fin des cours.

Le régime choisi par la famille est un engagement annuel.

Le règlement peut être effectué via PAYFIP, par virement bancaire, par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée A. Chevalier ou en espèces.